

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

AGIUS

Emmanuel

**Membre d'EPCI/Grand Calais Terres & Mers/Vice-président de GCTM
(EPCI de + 100 000 habitants)**

Élu(e) ou nommé(e) le : 07/07/2020

Déclaration déposée le : 18/08/2020 18:58:50

Renseignements personnels :

Année de naissance : 04/01/1973

Adresse : [REDACTED]
[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Sénat de 04/2014 à 01/2016 Collaborateur Commentaire : Collaborateur de Natacha BOUCHART pendant son mandat de Sénatrice	2014 : 19537 € Brut 2015 : 28125 € Brut 2016 : 6239 € Brut

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Syndicat intercommunal de la région de Bonningues les Calais (SIRB) de 07/2020 à 12/2020 Membre suppléant Commentaire : Election le 07/07/2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM	2020 : 0 € Brut
Organisme : Institution Intercommunale des Wateringues (IIW) de 07/2020 à 12/2020 Membre titulaire Commentaire : Election le 07/07/2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM	2020 : 0 € Brut
Organisme : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de 07/2020 à 12/2020 Membre titulaire Commentaire : Election le 07/07/2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM	2020 : 0 € Brut
Organisme : Comité Régional de l'Habitat de 07/2020 à 12/2020 Membre titulaire Commentaire : Election le 07/07/2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM	2020 : 0 € Brut
Organisme : Etablissement Public Foncier de 07/2020 à 12/2020 Membre titulaire Commentaire : Election du 07/07/2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM	2020 : 0 € Brut
Organisme : La Fabrique DEFI de 07/2020 à 12/2020 Président Commentaire : Election le 07/07/2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM (Président depuis décembre 2017 : pas de rémunération pour cette fonction depuis 2017)	2020 : 0 € Brut
Organisme : Comité Local des Usagers Permanents des installations de Plaisance (CLUPP) de 07/2020 à 12/2020 Président Commentaire : Election le 07/07/2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM	2020 : 0 € Brut
Organisme : Aéroport de Marck de 07/2020 à 12/2020 Membre titulaire Commentaire : Election le 07/07/2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM	2020 : 0 € Brut

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : Mairie de Calais [REDACTED]

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice-président de GCTM de 06/2015 à 07/2020 Commentaire : Election en tant que Vice-Président de GCTM le 07/07/2020 (en fonction depuis juin 2015) Indemnités brutes perçues: 2015 : 10197 € (juin 2015 à décembre 2015) 2020 : indemnité perçue (janvier 2020 à juillet 2020)	2015 : 10197 € Brut 2016 : 15556 € Brut 2017 : 19313 € Brut 2018 : 19508 € Brut 2019 : 19602 € Brut 2020 : 11165 € Brut
1er adjoint au Maire de 01/2015 à 07/2020 Commentaire : En 2020 : rémunération pour la période du 01/01/2020 au 31/07/2020 Election en tant que 1er Adjoint le 15 mars 2020, installation le 24 mai 2020. Avant cette date, 1er Adjoint pour la période du 4 avril 2014 au 24 mai 2020	2015 : 24839 € Brut 2016 : 32562 € Brut 2017 : 30870 € Brut 2018 : 28645 € Brut 2019 : 24431 € Brut 2020 : 14763 € Brut
Conseiller Régional Hauts de France de 12/2015 à 07/2020 Commentaire : Pour 2020 : rémunération du 01/01/2020 au 31/07/2020 Election en tant que Conseiller Régional le 13 décembre 2015, en fonction depuis le 4 janvier 2016, mandat en cours	2015 : 0 € Brut 2016 : 30173 € Brut 2017 : 30872 € Brut 2018 : 31187 € Brut 2019 : 31675 € Brut 2020 : 18105 € Brut
Président du Sympac (Syndicat Mixte du Pays du Calais) de 10/2017 à 07/2020 Commentaire : Vice-Président du Sympac d'octobre 2017 à mars 2018 puis Président du Sympac en avril 2018 jusqu'à juillet 2020 (élu dans le cadre du mandat de GCTM le 07/07/2020) 2017 : rémunération pour 3 mois : octobre à décembre 2017, 2020 : rémunération 01/01/2020 au 31/07/2020	2017 : 1806 € Brut 2018 : 14403 € Brut 2019 : 15989 € Brut 2020 : 9465 € Brut
Vice-président du SEVADEC de 01/2015 à 07/2020 Commentaire : Elu le 07/07/2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM. En fonction depuis juillet 2014. En 2020 : rémunération perçue pour la période du 01/01/2020 au 31/07/2020	2015 : 8083 € Brut 2016 : 8107 € Brut 2017 : 8226 € Brut 2018 : 8230 € Brut 2019 : 8270 € Brut 2020 : 4824 € Brut
Vice-président de la FDE (Fédération Départementale de l'Energie) de 01/2015 à 07/2020 Commentaire : Elu dans le cadre du mandat Ville, renouvellement en mai 2020. En fonction depuis juin 2014. En 2020 : rémunération perçue pour la période du 01/01/2020 au 31/07/2020.	2015 : 8530 € Brut 2016 : 8556 € Brut 2017 : 8681 € Brut 2018 : 8685 € Brut 2019 : 8727 € Brut 2020 : 5091 € Brut
Vice-Président du SITAC de 07/2020 à 12/2020 Commentaire : Elu récemment en juillet 2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM (indemnité versée à partir d'août 2020)	2020 : 0 € Brut
Président de Terre d'Opale Habitat de 07/2020 à 12/2020 Commentaire : Election le 07/07/2020 dans le cadre du mandat de Vice-Président à GCTM. Election en tant que Président de TOH fin juillet, indemnité versée à partir d'août 2020	2020 : 0 € Brut

Observations

Je soussigné Emmanuel AGIUS certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 18/08/2020 18:58:50

Signature : Emmanuel AGIUS